Pour désordre organisé, le Burkina Faso quitte le CAMES

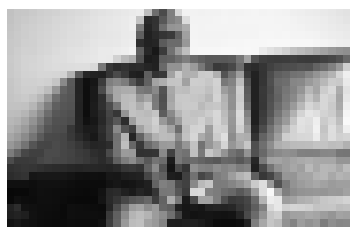

Lauréat du Prix d'Excellence RDI-France

La Dépêche

Hebdomadaire d'Information Générale paraissant au Togo

Nouvelle adresse : 17, rue des Noix, Tokoin Doumasséssé, tel: 90 19 66 68 / 22 34 09 64 / 99 47 73 75 / Courriel: mewecdi@yahoo.fr

Directeur de publication: MEWENEMESSE Apollinaire

26è année / N°960 du 11 Juillet 2019

Prix: 250 FCFA

L'association JSFDT fait don de sang au CNTS

POLITIQUE

TIKPI Atchadam est-il encore crédible ?

COMMUNALES

UNIR triomphant La C14 conteste

La victoire du parti au pouvoir Union pour la République (Unir).

EPAM

La nouvelle DG innove

CIMTOGO

Leader de la cimenterie au Togo, au Benin et au Burkina Faso

Le NET relève une mauvaise interprétation du Code Electoral

La corruption coûte cher au développement

CIMTOGO

Leader de la cimenterie au Togo, au Benin et au Burkina Faso

Dans un environnement difficile et concurrentiel, les sociétés qui tirent leur épingle du jeu sont celles qui s'adaptent en anticipant. C'est ce qu'a compris la Direction Générale de CIMTOGO. Confronté à la concurrence sauvage imposée par DANGOTE, CIMTOGO a anticipé en mettant l'accent sur la qualité de ses nouveaux produits et sur la compétitivité.

Échange avec les media

Échanger avec les media togolais sur ses activités, le bilan et les perspectives, c'est ce qui ressort du déjeuner de presse que

M. Éric GOULIGNAC, le Directeur Régional pour le Togo, le Benin et le Burkina Faso a organisé avant-hier au Restaurant le Patio à la Cité OUA.

Dans un cadre décontracté, le Directeur Régional de CIMTOGO a discuté avec les journalistes sur les grands défis auxquels sa société est confrontée. Dans l'ensemble, CIMTOGO dans un environnement concurrentiel s'en

sort bien. Pour affirmer sa position de leader, le Groupe s'est distingué de ses concurrents par de nouveaux produits de qualité à l'instar du CPJ45. En ce qui concerne les activités, CIMTOGO est devenu un groupe avec trois sociétés. A la Société mère à Lomé se sont greffées CIMTOGO d'AWANDJELO créée en 2018 dans la banlieue de Kara et SCANTOGO à Tabligbo. Depuis 2015, CIMTOGO a amorcé une croissance continue avec une production avoisinant 1 500 000 tonnes.

L'année 2019 s'ouvre sur de grands projets avec un investissement de 25 millions d'Euros. Le Groupe offre près de 300 emplois permanents sur ses sites sans compter les contractuels, les conducteurs privés et autres stagiaires.

L'objectif selon le D.G est de faire du Groupe CIMTOGO un leader de la construction au Togo, au Benin et au Burkina Faso.

SCANTOGO au cœur du dispositif

Au cœur de la compétitivité du groupe CIMTOGO, une usine de production de Clinker installée à Tabligbo. Coût de l'investissement 250 millions de dollars ! Un projet phare-comprenant une carrière, un four, et le concassage de Clinker. SCANTOGO est au cœur du dispositif du Groupe CIMTOGO. Cette 3è société fait du Groupe la première société consommatrice d'énergie avec 17 mégawatt, fonctionnant en feu continu. C'est-a-dire 24h/24h. L'usine de Clinker de Tabligbo produit 600 000 tonnes de clinker pour l'usine de Lomé, 500 000 tonnes pour l'usine de Burkina Faso et 200 000 tonnes pour le Bénin.

Le Challenge logistique

A CIMTOGO, le défi est aussi logistique. En dehors du personnel, CIMTOGO gère 1200 Chauffeurs et donc 1200 camions. Pour ce faire, le Groupe dispose d'un plan d'action pour limiter les accidents sur les routes. A cet effet, des consignes de sécurité sont strictes. Le Groupe ne lésine pas sur la formation. Les chauffeurs ont à leur disposition un ''Road map'' qui signale des zones de risques à signaler sur les routes.

Faut-il rappeler que CIMTOGO est une société allemande. Qui dit allemand dit rigueur. Cette rigueur est enseignée à tous les niveaux du Groupe.

Le D.G de CIMTOGO pour le Togo, le Benin et le Burkina Faso avait à ses côtés ses plus proches collaborateurs. Il s'agit de MM. Jean ADELEHOUME, Guy d'Almeida et GLOEKPO GOMADO, respectivement Directeur chargé de l'Administration et des Relations Publiques ; Directeur des Achats et de la Logistique et Coordonnateur National de la Qualité et de la Perspective.

Succédant à leur Directeur Général, chacun dans son domaine a apporté des informations sur l'organisation du Groupe, sa production, sa stratégie commerciale et les réalisations du Groupe en faveur des populations à Tokpli, à Awandjélo et à Dapaong.

Dans les débats, les questions des confrères ont porté sur la rude concurrence, les nouveaux produits du Groupe, les questions environnementales, les rapports avec les communautés etc. Sur toutes les questions, le D.G aidé de ses collaborateurs ont apporté d'amples éclaircissements. Les discussions se sont poursuivies autour d'un repas riche et varié, offert gracieusement par le Directeur du Groupe qui fait la fierté de notre pays.

Mèwè

E.P.A.M.

La nouvelle D.G. en guerre contre les vieilles pratiques

Après le départ de l'ancienne directrice, AYELEGAN, il règne sur

les marchés de Lomé un climat d'apaisement général. Ceci à cause de la méthode soft de la nouvelle Directrice Générale, Mme SOMIALO Potcholi-Kadja. A l'opposé de Mme AYELEGAN, la nouvelle D.G. de l'Etablissement Public des Marchés Autonomes de Lomé(EPAM), prône la méthode proactive dans la gestion des problèmes (gestion des locations et des boutiques). Aujourd'hui où les affaires sont en berne, ces problèmes doivent être abordés avec perspicacité, souligne-t-on dans l'entourage de la nouvelle Directrice. Pour ce faire, Mme SOMIALO Potcholi-Kadja privilégie l'écoute, le charisme et l'action dans ses relations avec les revendeuses sur les marchés de la capitale.

Dans nos prochaines parutions, nous vous ferons part des différents problèmes et les approches de solutions de la nouvelle Directrice Généralede l'E.P.A.M..

La rédaction

LOCALES

UNIR se félicite de sa victoire

Les résultats provisoires des élections locales du 30 juin dernier connus depuis vendredi 05 juillet 2019 donnent la victoire au parti au pouvoir Union pour la République (Unir). Mais du côté de la coalition de l'opposition, la C14, on rejette les résultats provisoires des élections.

Selon ces résultats, le parti au pouvoir, l'Union pour la République (Unir), remporte plus de 60% des sièges. Sur les 1 490 sièges pourvus, l'Unir en rafle 895. En deuxième position, l'Alliance nationale pour le changement en obtient 134 et la coalition de l'opposition 131.

Mais pour Brigitte Adjamagbo Johnson, de la C14, il y a eu des fraudes qui ont joué sur les résultats : « Je voudrais d'abord faire observer que ça ne correspond pas du tout à la réalité, et que le régime encore une fois a usé de fraude, de bourrage d'urnes, d'achat de consciences. Il y a beaucoup d'endroits où il faut revoir les résultats. Quand dans un bureau de vote, déjà à l'ouverture, le délégué de la C14 arrive et voit que l'urne est pratiquement remplie à moitié, n'eût été la fermeté, la détermination de ce délégué, on n'aurait pas pu rétablir les choses. »

Selon des résultats provisoires publiés vendredi soir par la Commission électorale nationale indépendante (Céni), le parti au pouvoir a largement remporté les élections municipales du 30 juin, en remportant plus de 60% des sièges de conseillers municipaux dans 114 communes du pays,

L'Union pour la République (UNIR), a dans plusieurs communes du nord remporté 895 des 1.490 sièges de conseillers municipaux.

Viennent ensuite l'Alliance nationale pour le changement (ANC), la coalition de l'opposition (C14) et l'Union des forces de changement (UFC) avec respectivement 134, 131 et 44 conseillers municipaux.

Dans un communiqué, le Secrétaire Exécutif du Parti, le militant Atcholi Aklesso rend hommage au Président de la République, Président du Parti, le Distingué militant Faure Essozimna Gnassingbé et remercie le peuple togolais pour le vote massif des listes Unir.

Cependant Plusieurs partis d'opposition ont dénoncé avant, pendant et après le vote du 30 juin «une mauvaise organisation sur toute la ligne du scrutin, des fraudes patentes du parti au pouvoir, et surtout un cruel manque de sensibilisation des Togolais au sujet des tenants et aboutissants de cette 1ère élection communale».

« La suite du processus sera la transmission des résultats à la Cour suprême qui a le mandat et la mission de proclamer les résultats définitifs du scrutin », a déclaré Tchambakou Ayassor, le président de la Céni. Les candidats disposent de 48 heures pour éventuellement contester la régularité des opérations électorales.

« Vous verrez, il y aura plusieurs recours. Nous nous préparons à faire nos recours avec preuve valable. C'est grotesque ce qui s'est passé. », a en outre déclaré Mme Adjamagbo

Le taux de participation est estimé à 52,46%, selon la Céni. La participation a été notamment faible dans la capitale togolaise Lomé.

Dans chaque commune, les conseillers municipaux doivent désormais élire leur maire. Les mairies sont actuellement dirigées par des présidents de délégation spéciale, nommés par le président de la République.

Au total 570 listes de partis politiques et d'indépendants ont été retenues par la Cour Suprême pour ces élections municipales, les premières depuis 1987 dans ce pays présidé depuis 2005 par Faure Gnassingbé. Son père le général Eyadéma Gnassingbé, avait dirigé ce petit pays d'Afrique de l'Ouest d'une main de fer pendant 38 ans.

A l'exception du Parti national panafricain (PNP), tous les principaux partis politiques de l'opposition, qui avaient boycotté les élections législatives de décembre 2018 et n'ont plus aucune représentation au Parlement, ont présenté des listes et espèrent désormais assoir leur présence locale à travers ce scrutin.

Le PNP parti, dont le leader Tikpi Atchadam vit en exil, exige la libération de ses militants détenus, dont trois responsables écroués à la suite de manifestations contre le pouvoir le 13 avril.

Source : afriquinfos.com

La C14 conteste les résultats et dénonce des « anomalies et fraudes »

La coalition de l'opposition (C14) a vivement contesté ce mardi lors d'une conférence de presse, les résultats des élections locales du 30 juin, donnant large victoire au parti au pouvoir avec plus de 60% de sièges de conseillers municipaux.

L'Union pour la République (UNIR, au pouvoir) a raflé 895 des 1490 sièges de conseillers municipaux dans 114 communes du pays, selon les résultats provisoires de la Commission électorale nationale indépendante (Céni).

Cette formation politique a réalisé le meilleur score dans les régions du nord au pays. Dans certaines localités, UNIR a enlevé la totalité des sièges, faute « d'adversaires ».

L'Alliance nationale pour le changement (ANC), la coalition de l'opposition (C14), l'Union des forces de changement (UFC) et le Nouvel Engagement Togolais (NET) ont obtenu respectivement 134, 131, 44 et 33 conseillers municipaux.

Selon la C14, les résultats publiés par la commission électorale « ne sont en rien conformes à la réalité ». « Ils consacrent le renversement des valeurs morales et l'absence de toute étique politique que les tenants du système plus que cinquantenaire utilisent sans vergogne pour se maintenir au pouvoir et qui lui ont permis de s'octroyer 895 conseillers ».

Pour ce regroupement de six partis de l'opposition, « le régime apprend aux citoyens à tricher, à voler, à être violents et à ne pas vivre des fruits de leur travail ».

« Plusieurs anomalies graves ont entaché la fiabilité des élections locales que les populations togolaises ont attendues pendant des décennies et montré la mainmise totale du pouvoir sur l'ensemble du processus électoral », dénonce la C14.

Comme anomalies, elle relève pêle-mêle « des listes électorales totalement biaisées pour empêcher des citoyens de se faire inscrire », le « refus délibéré de la Céni de sensibiliser les populations togolaises à participer aux élections locales » la « volonté d'opacité affichée par le pouvoir en refusant l'accréditation à tous les observateurs nationaux ».

La C14 dénonce également « l'utilisation massive de bulletins pré-votés » et la remise en liberté des «personnes prises en flagrant délit de fraude».

« Malgré toutes ces anomalies et fraudes, la C14 ne regrette pas d'avoir pris la décision courageuse de participer à ces élections », souligne ce regroupement, qui a ajoute avoir formulé des «recours fondés sur les preuves en sa possession ».

« Cette étape du processus vers l'instauration de la démocratie par l'alternance à l'horizon 2020 », poursuit la coalition « s'achève avec la démonstration de l'extrême vulnérabilité matérielle d'une frange importante des électeurs appauvris par le régime, la démotivation d'une immense proportion de la population comme en témoigne le faible taux de participation ».

Elle « lance donc encore une fois un appel vibrant à toutes les forces démocratiques, ceux qui ont pris part au scrutin comme ceux qui l'ont boycotté, qu'ils soient membres de partis politiques, de la société civile ou de la diaspora, pour une remobilisation générale en vue de la poursuite du combat pour l'alternance en 2020 et la libération de tous les détenus politiques pris en otage depuis plusieurs mois ».

Rappelons qu'au total 570 listes de partis politiques et d'indépendants ont été retenues par la Cour suprême pour prendre part à ce scrutin.

Le Parti national panafricain (PNP) a boudé ce scrutin, auquel ont participé tous les principaux partis de l'opposition. Ces derniers avaient boycotté les élections législatives de décembre 2018.

NOTRE SÉCURITÉ MENACÉE ?

Et si les braqueurs mutaient en Jihadistes ?

Les braqueurs sont là et toujours là. Impuissants, nous courons derrière eux. Après l'aéroport et le grand marché de Lomé maintes fois visités, c'est le tour

de l'Université de Lomé (UL), Super Tako et Djidjole de vivre la terreur des malfrats avec des millions emportés.

Le répit a été de courte durée. Après quelques mois de répit, les braqueurs ont encore fait parler d'eux. Cette fois-ci au Nord de la capitale au temple du savoir, super Tako et Djidjolé terrorisés . Il était 11 heures ce 02 juillet quand des tirs ont retenti sur le campus de l'UL. Un compatriote qui venait de retirer une somme à la banque (5000 000) a été braqué et la totalité de la somme emportée. Et comme toujours, les malfrats ont pu prendre la fuite après des tirs en l'air pour se dégager.

Sommes-nous en sécurité ?

A chaque braquage, les Loméens se posent l'unique question. Pourquoi nos forces de l'ordre et de sécurité n'arrivent pas à mettre les mains sur les malfrats ? Ne serait-ce que pour sauver leur honneur ! Non seulement on n'arrive pas à mettre les mains sur les braqueurs, mais les enquêtes qui suivent ne donnent rien. Le paradoxe, c'est quand nos gouvernants organisent des fora et des conférences pour attirer les investisseurs étrangers. L'insécurité est devenue planétaire certes, mais ailleurs, on rassure les populations en menant des actions qui permettent de retrouver les auteurs des crimes. Chez nous, ça se passe comme si nos vaillantes forces de sécurité sont dépassées. Surtout quand les braqueurs ont l'audace d'opérer à quelques pas des garnisons ! De là à soupçonner des complicités, il n'y a qu'un pas qu'on n'ose pas à franchir.

Existe-il des réseaux dans nos banques ?

La question n'est pas sans intérêt. Sinon comment comprendre que chaque fois que des clients vont retirer des sous dans leurs banques qu'ils puissent être filés à l'instant ? Et les victimes ciblées sont celles qui sont en possession de fortes sommes. Comment cela est-il possible sans un lien avec un réseau dans nos banques qui informe les malfrats de toutes les transactions ! Nos renseignements connus pour leur sérieux et efficacité doivent tourner leurs recherches dans nos banques où ne travaillent pas que des enfants de cœur. On se rappelle que nos banquiers avaient pris des libertés avec des fonds dormants, ils sont aussi capables de nourrir des réseaux. Ces recherches vont se tourner aussi vers tout l'appareil sécuritaire qui serait dit-on infecté. Il s'agit de redonner confiance aux Togolais et aux investisseurs étrangers attirés par le programme du PND.

Et si les braqueurs mutaient en Jihadistes ?

Notre joie serait infinie en entendant notre ministre de la Sécurité déclarer que les Jihadistes contournent notre pays, si les braqueurs ne troublaient pas notre sommeil. Si nous laissons autant fleurir les braqueurs dans le pays, nous risquons de nous attirer les Jihadistes en quête de terreaux pour agir. Alors, nous devons redoubler de vigilance pour nous donner les moyens de vaincre la terreur que veulent nous imposer les braqueurs. Cela passe par la confiance et la collaboration entre les forces de l'ordre et la population.

Kao Victoire

L'association JSFDT fait don de sang au CNTS

« Donner du sang, c'est sauver une vie », a-t-on coutume de dire. C'est fort de cette valeur que l'association Jeunes Sans Frontières pour le Développement du Togo

(JSFDT) s'est mobilisée le samedi dernier pour faire don de sang au Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS) à Lomé. Une opération qui s'inscrit dans son chronogramme d'activités annuel.

Selon son secrétaire exécutif, « cette journée de don de sang est organisée pour répondre aux sons d'alerte lancés par les plus hautes autorités sanitaires concernant la pénurie de poches de sang dans les hôpitaux et dans les centres de santé. » A l'en croire, cette initiative vise aussi à accompagner le chef de l'Etat dans son mandat social. « Notre activité s'inscrit dans la politique de santé du président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, qui nous a permis de réduire la mortalité infantile et maternelle de 10%. Nous rendons hommage aux efforts qui sont faits pour la couverture sociale et universelle, notamment la gratuité du test du paludisme ainsi que son traitement », a-t-il déclaré avant d'ajouter que ce don de sang sera réédité.

Au nom du CNTS, la cheffe d'unité collecte fixe, Mme Kossiboukou Adjoa, a exprimé sa gratitude aux donneurs : « Je remercie les organisateurs puisqu'actuellement on traverse un moment très dur, un moment de pénurie de sang où les demandeurs viennent chercher du sang et ils n'en trouvent pas. Donc cette initiative fera qu'on aura le sang à la portée de nos malades. » Elle a aussi saisi l'occasion pour inviter les autres associations à faire comme les JSFDT.

Asséyé

Pour désordre organisé, le Burkina Faso quitte le CAMES

« Le monde est dangereux à vivre ! Non pas tant à cause de ceux qui font le mal, mais à cause de ceux qui regardent et laissent faire », Albert Einstein. Cette réflexion, les professeurs du Burkina Faso qui devraient prendre part à la 41è Session des Comités Consultatifs Interafricains du CAMES à Bangui (Centrafrique) du 08 au 17 juillet l'ont comprise. Ils ont quitté Bangui hier sur instruction de l'Etat burkinabé pour protester contre la suspension injuste d'un des leurs, le professeur Augustin Loada.

La dérive de trop du SG du CAMES

Après avoir emmené le Conseil des Ministres du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) à sanctionner injustement beaucoup de professeurs le 30 mai dernier, le Secrétaire général (SG) du CAMES, Pr Bertrand Mbatchi, ne compte pas mettre fin à son plan machiavélique. Le 04 juillet dernier, il a encore fait parler de lui en suspendant à titre conservatoire le professeur Augustin Loada, président du Comité Technique Spécialisé (CTS) Sciences Juridiques et Politiques. Une décision qui fait suite à une plainte déposée par Pr Abdoulaye Soma.

S'adressant à ses collègues en début de semaine, le Pr Augustin Loada a levé le voile sur les magouilles du SG du CAMES : « Comme vous le savez, le SG du CAMES a pris un arrêté suspendant ma participation aux travaux du CTS. Mais l'Etat du Burkina Faso a décidé de contester cette décision. Celle-ci est en effet arbitraire pour plusieurs raisons que je n'ai pas besoin de détailler. Permettez-moi cependant de soulever quelques interrogations.

Pr Mbatchi, SG du CAMES

Pourquoi le SG du CAMES engage ma seule responsabilité sur des dossiers qui ont fait l'objet de décisions consensuelles au sein du CTS ? Pourquoi la plainte me visant ne m'a pas été notifiée à ce jour ? C'est en effet dans l'arrêté du SG du CAMES que j'apprends qu'une plainte a été déposée contre moi. Et pourquoi le SG du CAMES qui fait l'objet d'une plainte aussi n'est pas suspendu ? Bref, vous l'aurez compris, c'est le règne de l'arbitraire et de l'injustice. Chers collègues, nous sommes interpellés devant cette situation. L'année passée, nous avons accepté de sacrifier l'un de nos collègues élus qui n'a pas pu siéger dans le bureau pour contenter le SG du CAMES et avoir la ''paix''. Cette année, il a tenté sans succès d'obtenir auprès de mon ministre ma tête. N'ayant pas obtenu gain de cause, il a décidé de me priver de billet d'avion. Mais mon ministre a fait prendre les dispositions pour que je puisse participer effectivement aux travaux du CTS…» Mais arrivé à Bangui, le professeur Loada est interdit de prendre part aux activités.

La contre-offensive de l'Etat burkinabé

Face à ces dérives du SG du CAMES, l'Etat burkinabé a ordonné à ses professeurs de rentrer en attendant de prendre des mesures qui s'imposent.Un exemple que les autres pays doivent suivre pour mettre fin à la pagaille et redonner à l'institution ses lettres de noblesses. Les institutions internationales sont des instruments entre les mains des Etats qui décident en dernier ressort. Donc il leur appartient de le faire comprendre au SG du CAMES qui se croit tout permis en écartant tous ceux qui refusent d'approuver ses magouilles.

Asséyé

ATELIER DE FORMATION DES ENTREPRISES DU SECTEUR PRIVÉ

Sur la Convention des Nations Unies Contre la Corruption (CNUCC) et son mécanisme d'examen

L'Union des ONG du Togo (UONGTO) et l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC), ont organisé un atelier de formation des entreprises du secteur privé le 09 juillet dans la salle de conférence de l'immeuble TATIKA sur la convention des Nations Unies contre la Corruption (CNUCC) et son mécanisme d'examen.

Fondée en 1993, l'union des ONG du Togo (UONGTO) est une faitière apolitique et a pour but non lucratif qui vise à coordonner les actions entre les membres et à promouvoir le partenariat entre ceux-ci et les organisations nationales et internationales de développement.

Les objectifs assignés à l'union des ONG du Togo

L'union des ONG du Togo (UONGTO) s'est donnée pour mission de promouvoir un pôle d'excellence en matière de renforcement des capacités, de mobilisations des ressources et de plaidoyer, alliant le professionnalisme et la bonne gouvernance au leadership, en vue de renforcer les membres, l'action citoyenne et la société civile togolaise.

L'union des ONG du Togo (UONGTO) est membre de la plateforme africaine de lutte contre la corruption. Ainsi, elle s'est donnée comme objectif d'éradiquer les fraudes et les corruptions qui sévissent au Togo.L'union des ONG du Togo s'est engagée à travers l'axe stratégique 2 de son plan stratégique de contribuer au renforcement de la culture démocratique et accroitre l'implication des organisations de la société civile dans la gestion des affaires publiques.

Le but de la formation

Ainsi pour se faire, UONGTO se donne pour objet à travers cet atelier de former et d'accompagner quinze dirigeants d'entreprises dont cinq femmes. Ils seront formés sur certains maux qui gangrène la vie quotidienne au Togo afin d'avoir un Togo vivable exempt de corruption. A travers ce projet ces jeunes entrepreneurs seront formés sur l'éradication de la corruption et la dénonciation de la corruption sur toutes ses formes ; une justice égale et équitable pour tous ; à lutter contre la criminalité. A partir de cette formation, UONGTO essaie de : attirer l'attention des entreprises , des médiats et des pouvoirs publics sur le coût de la corruption pour les services tels que la santé et l'éducation ; apprendre aux jeunes ce qu'est un comportement éthique, ce qu'est la corruption et comment le combattre ; signaler les cas de corruption à HAPLUCIA, ARMP, JUSTICE, UONGTO ; refuser de participer à toute activité qui ne soit ni légale ni transparente ; accroitre les investissements tant nationaux qu'étrangers ; contribuer à favoriser la stabilité économique au Togo. Pour que le PND soit une réussite il faut qu'il y ait un Togo exempt de corruption.

Cette formation permettra d'être à l'abri de la corruption et d'éviter des affaires non claires. Ainsi les formés seront sensibilisés à :

- lutter contre la corruption
- créer un environnement de l'Etat de droit
- s'inscrire dans la politique du PND
- dénoncer les cas de corruptions

Le Secrétaire Général de l'UONGTO, AKPAN Komlan Francis a déclaré que « Les objectifs du présent atelier visent le renforcement des capacités des acteurs du secteurs privé et s'inscrivent parfaitement dans le cadre du Plan National de Développement(PND) initié par le gouvernement. »

La dénonciation de la corruption n'était pas de l'éducation togolaise, pour cette raison le Secrétaire a ajouté que « les formés constitueront les anticorruptions qui seront capables de dénoncer les fraudes et les corruptions qui sévirent au Togo »

Qui paye le prix de la corruption ?

Toute la population togolaise paye le prix de la corruption. Aujourd'hui, aucun secteur n'est épargné par la corruption et les gens s'y adonnent à cœur joie sapant tout effort de développement, c'est le cas du secteur de la santé où les hôpitaux et les centres de Santé sont devenus des mouroirs et le cas de l'éducation où la construction des bâtiments scolaires, les frais d'entretien et de paiement de manuels scolaires.

Pour le développement économique social, démocratique, il souligne que « le gouvernement ne pourra pas seul atteindre ses objectifs nobles sans relever les principaux défis auxquels il fait face et qui constituent un frein au développement. Il s'agit notamment de la lutte contre la corruption et la promotion de la gouvernance économique, facteur de réussite du PND ». Pour ce faire, «le gouvernement a besoin de la participation et de l'implication du secteur privé et des organisations de la société civile », a ajouté le Secrétaire Général de l'UONGTO.

Il a essayé de rappeler les principales missions attendues des OSC dans le cadre de la mise en œuvre du PND.

Marcel Kankoue

Zlec : lancement « historique » de la Zone de libre-échange continentale

Les pays membres de l'Union africaine (UA) ont lancé symboliquement dimanche à Niamey la « phase opérationnelle » de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlec), qui doit constituer un pas vers la « paix et la prospérité en Afrique » et devenir « le plus grand espace commercial au monde ».

« L'entrée en vigueur de la Zlec est l'événement le plus important dans la vie de notre continent depuis la création de l'OUA (Organisation de l'unité africaine) en 1963 et sa transformation en Union africaine », a affirmé en ouverture du sommet l'hôte nigérien, le président Mahamadou Issoufou, un des plus ardents promoteurs de la zone.

Plusieurs chefs d'Etat se sont succédé sur l'estrade du sommet de l'UA pour lancer les cinq « instruments opérationnels » (« système de paiement numérique », « portail de suivi » et « règles d'origine »…) avant que le président Issoufou ne dévoile une plaque lançant la Zlec.

Quelque 4500 délégués et invités, dont 32 chefs d'État et plus de 100 ministres, étaient présents pour l'événement dans la capitale nigérienne, sous haute surveillance, qui a fait peau neuve avec un aéroport flambant neuf, des routes élargies et de nouveaux hôtels et bâtiments.

Un « vieux rêve »

« Un vieux rêve se réalise. Les pères fondateurs doivent en être fiers », a lancé le président de la commission de l'Union africaine, Moussa FakiMahamat.

Le géant nigérian, réticent jusque-là, et son voisin le Bénin ont signé l'accord dimanche en ouverture du sommet, sous les applaudissements de leurs homologues.

54 des 55 pays africains vont constituer ce nouveau marché dont le siège sera à Accra. Seule l'Érythrée n'a pas signé l'accord mais a annoncé qu'elle était disposée à le faire. Une équipe d'experts de l'UA va se rendre prochainement dans ce pays. « Le chemin est encore long », a commenté le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi.

D'âpres négociations se poursuivaient dimanche en coulisses sur la mise en oeuvre progressive de la Zlec, qui doit réunir 1,2 milliard de personnes.

Les discussions achoppent notamment sur le calendrier des réductions des droits de douane et « la vitesse à laquelle on les fait baisser » mais aussi sur la circulation de biens importés de l'étranger, a confié une source diplomatique.

Juillet 2020

Le marché devrait être actif à partir du premier juillet 2020. « Il faut donner un calendrier pour que tout le monde puisse jouer son rôle dans la préparation du marché (unique) », a expliqué le commissaire au Commerce et à l'Industrie de l'UA, Albert Muchanga.

ChieduOsakwe, le négociateur en chef nigérian, souligne que la « libéralisation du commerce doit s'aligner sur des réformes structurelles » internes. « Aucun pays ne va tout libéraliser » d'un coup, souligne-t-il, précisant que le processus devrait s'étendre sur plusieurs années. « Les pays les moins développés ont dix ans pour supprimer les droits de douane. Un groupe de six pays (parmi les moins développés, dont le Niger et le Malawi) » a obtenu 15 ans, a précisé Cristina Chatima, directrice du commerce du Malawi.

L'UA estime que la Zlec permettra d'augmenter de près de 60% d'ici à 2022 le commerce intra-africain et de donner un coup de fouet à l'ensemble de ses économies. Ses détracteurs évoquent le manque de complémentarité des économies et craignent que des importations bon marché ne portent préjudice aux petits producteurs agricoles et industriels.

Source : jeuneafrique.com

TIKPI Atchadam est-il encore crédible?

"Allez déterrer votre intelligence là où le RPT-UNIR l'a cachée". C'est par cette phrase pleine de sens que le leader du PNP a séduit, le journaliste que je suis lors d'un de ces meetings sur le terrain d'Agoè. Depuis, l'homme de KPARATAO n'a jamais cessé de séduire et de conquérir les cœurs des Togolais meurtris par des décennies d'opposition.

Le 19 Août 2017, le leader du PNP, M. TIKPI Atchadam est entré au panthéon de notre histoire tumultueuse en réussissant un exploit inédit. Celui de mobiliser simultanément dans cinq villes du pays et la diaspora togolaise dans plusieurs villes occidentales pour réclamer le retour à la constitution d'octobre 1992 et dire non à la volonté de Faure de s'éterniser au pouvoir. Le mouvement qu'il venait de lancer était si fort que seul, il ne pouvait pas mener le combat. Il demanda à d'autres partis de venir à la rescousse. Ce fut la naissance de la C14 dont les manifestations ont failli emporter le système en place si notre prince n'avait pas appelé la CEDEAO au secours.

Traqué et recherché, M. TIKPI Atchadam n'a eu la vie sauve qu'en se réfugiant au Ghana dans un premier temps et aujourd'hui à Conakry en Guinée. Pendant ce temps, ces sympathisants et militants restés au pays sont recherchés, bastonnés, maltraités et envoyés en prison.

Le combat baisse d'intensité

Réfugié à l'étranger, Atchadam continuait de nous raffoler de ses messages audio dont il a seul le secret. Mais au fur et à mesure que le temps passait, le combat baissait d'intensité. Les audios se font rares. Sur le terrain, ses lieutenants donnent du fil à retordre aux autres membres de la coalition à qui ils demandent tantôt de ne pas marcher tel jour avant qu'ils ne décident de ne plus prendre part aux manifestations de la C14. Et enfin le départ de la C14 sans raison valable.

Le doute

Les autres collègues de la C14 en sont venus à douter de la sincérité de leur meneur. Un doute confirmé par cette information de ''LA LETTRE du Continent''. Dans une de ses parutions, le confrère français très informé

des couloirs présidentiels africains implique le leader du PNP dans un deal avec le pouvoir de Lomé via Bolloré au port de Conakry. Cueillis à vifs, TIKPI et ses lieutenants menacent de porter plainte. Le confrère auteur de l'article se dit serein. La plainte à notre connaissance n'a jamais eu lieu. Que conclure ? A chacun de répondre.

Il est vrai de reconnaitre que les camarades de la C14 n'ont pas été loyaux envers TIKPI. Alors que TIKPI était à l'étranger pour sauver sa vie, tout le long des discussions avec nos fameux médiateurs, le chef de fil de l'opposition et les autres leaders devaient plaider pour son retour au pays. Leader de la lutte, ils doivent exiger son retour au pays avant toute discussion. Ce qui n'a pas été fait. Ceci a laissé un goût amer dans le camp de TIKPI. Ce qui devait arriver, arriva avec le clash au sein de la C14 pour des égos. Ceci explique-t-il cela ?

TIKPI Atchadam est-il encore crédible?

Question légitime quand on constate que tout le long du processus pour les municipales, le leader du PNP n'a fait aucune déclaration. Même si on connait sa position sur les locales (Non-participation), TIKPI devait dire un mot. Ne serait-ce que pour soutenir ses camarades en lutte, si tel est qu'il croit encore en la lutte pour le changement. En ne faisant rien, il a mis en jeu sa crédibilité. Même au moment où ses partisans ont agressé le leader d'ANC, il a cru bon de se taire. Par ce silence, il a apporté un soutien tacite à ceux qu'il combattait hier. Ce faisant, il a apporté la preuve suffisante qu'il a sabordé la lutte pour laquelle des dizaines de Togolais ont payé un lourd tribut. L'audio du 06 juillet est venue trop tard pour dissiper nos soupçons sur les migmas de celui qui a fait rêver les Togolais. Les propositions qu'il fait sonnent comme une distraction pour détourner notre attention. Le mythe Tikpi a perdu de son superbes après des actes incompris. **Mèwè**

ELECTIONS MUNICIPALES DU 30 JUIN 2019

Le parti politique le NET (Nouvel Engagement Togolais) a noté une mauvaise interprétation du Code Electoral

Le Nouvel Engagement Togolais (NET) a organisé hier, une conférence de presse à son siège sis à Agoe Nyivé, dans la banlieue nord de Lomé. Elle avait pour but de se prononcer sur les élections municipales du 30 juin. C'est le Président du Parti le NET, M. Gerry Komandéga TAAMA, entouré de ses proches collaborateurs qui a présidé la rencontre. Dans une déclaration liminaire, le parti félicite le peuple togolais pour la bonne tenue de cette consultation électorale. La Force de Sécurité Election (FOSE), la CENI et ses démembrements, la Cour Suprême, ainsi que tous les acteurs impliqués dans le processus, etc. ont été remerciés. Le NET se réjoui d'avoir pu obtenir 33 sièges de conseillers dans 29 communes sur les 45 où le parti a présenté des candidats. Ces résultats du parti lors de cette élection sont à mettre entièrement à l'actif des candidats et des militants, précise le parti qui se présente comme le parti centriste. Suivons plutôt in extenso la Déclaration.

Déclaration liminaire:Elections municipales du 30 juin 2019 et primaires du NET

Le 30 juin 2019, s'est tenu sur toute l'étendue du territoire togolais, le scrutin municipal devant doter notre pays de 117 communes, après une campagne électorale de deux semaines. Cette élection intervient après 32 ans que le pays ne s'est plus doté de collectivités décentralisées.

Le NET tient avant tout à féliciter le peuple togolais pour la bonne tenue de cette consultation électorale. La paix et la concorde nationale observées par les populations togolaises témoignent de la maturité politique de nos concitoyens. Le NET félicite la Force Sécurité Election (FOSE) pour le professionnalisme de son personnel durant toute la période électorale. Nos remerciements vont aussi à l'endroit de tous les acteurs impliqués dans le processus (CENI et ses démembrements, cours suprême, personnel du ministère chargé de la décentralisation, etc…)

Le NET rend aussi un hommage particulier à tous ses militants qui ont fait preuve d'un engagement particulier au cours de tout le processus, tant pendant la campagne que le jour du scrutin. Les résultats du parti lors de cette élection sont à mettre entièrement à l'actif des candidats et des militants.

La proclamation des résultats provisoires par la CENI le 5 juillet 2019 donne au NET 33 sièges de conseillers, dans 29 communes sur les 45 où le parti a présenté des candidats. Ces résultats accordent aussi une majorité écrasante au parti au pouvoir, qui comptabilise 64% des suffrages. Sur le déroulement de processus électoral, le NET a noté plusieurs insuffisances, à commencer par la validation des listes de candidatures. Une mauvaise interprétation du code électoral a conduit à des invalidations inexplicables de plusieurs listes de candidatures. C'est ainsi que le parti s'est retrouvé avec 45 listes validées sur les 54 pourtant acceptées par les CELI.

La campagne électorale s'est déroulée, partout où le NET avait ses listes, dans le calme. La seule fausse note est venue de la HAAC qui, au mépris de toute disposition légale, a décidé tout à fait arbitrairement, et ceci après plusieurs atermoiements, de donner accès aux médias publics nationaux, qu'a un nombre restreint de listes candidats.

Le scrutin a connu un certain nombre d'irrégularités, majoritairement liées à la mauvaise interprétation du code électoral par des agents électoraux, et dans beaucoup d'endroits, à des tentatives de bourrage d'urnes ou de vote multiple qui ont été cependant, chaque fois que la FOSE en a été saisie, traitées avec célérité. Des empêchements d'accès à des bureaux de vote à certains de nos délégués ont été observés. Mais là aussi, les responsables des CELI qui ont été saisis ont souvent réagi avec promptitude. Ces perturbations et irrégularités en appellent à une meilleure organisation de la CENI, et une communication plus soutenue des acteurs impliqués dans les mécanismes électoraux sur le code électoral. Cependant, le NET n'a pas entamé de recours à la cour suprême pour la simple raison que partout où des irrégularités ont été observées, leur prise en compte ne modifiait pas de façon substantielle les résultats provisoires publiés par la CENI. Cependant, des rapports ont été faits à l'endroit des CELI partout où ces irrégularités ont été observées.

Les résultats des élections du 30 juin 2019 contiennent, du point de vue du NET, deux enseignements particuliers. Le premier concerne le taux de participation, assez faible dans les milieux urbains, et le second, la victoire écrasante du parti au pouvoir, UNIR. Les populations ont envoyé un message clair aux partis de l'opposition. Il faut changer de paradigme. Les tentatives multiples d'union de l'opposition portent en elles-mêmes les germes de sa déstructuration, voire de sa destruction. La révision constitutionnelle du 8 mai 2019, opérée par les députés des 6eme législatures, ouvre désormais la voie à une nouvelle forme d'approche politique, plus axée sur l'occupation territoriale de chaque parti, grâce à la disposition des élections à deux tours. L'union des partis de l'opposition n'est plus désormais une fatalité. Que chacun aille travailler sur le terrain pour créer les conditions d'un second tour et fédérer ensuite les suffrages.

C'est pour se préparer à cet exercice que le NET informe ses militants et ses sympathisants, ainsi que les médias, de l'organisation des primaires au sein du parti, à compter de la date de la présente conférence de presse jusqu'au congrès politique qui aura lieu le 17 aout 2019. Ces primaires permettront à tous les militants désireux de briguer la candidature du parti à l'élection présidentielle de mener une campagne dans toutes les fédérations, et mobiliser ainsi toutes les forces vives en vue d'un accompagnement total lors des élections présidentielles de 2020. Les dispositions techniques pour la participation à ces primaires sont disponibles au secrétariat du parti.

Politique autrement

Lomé, le 10 juillet 2019.
Le Président
TAAMA Komandéga

SITUATION SÉCURITAIRE DES 6 MOIS AU TOGO

Découvrez les chiffres alarmants du ministre Yark

Au total 40 cas de braquage pour 4 morts, 18 blessés et une

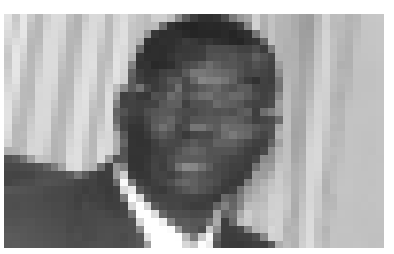

somme totale de 142 millions et 5 cas déjoués ont été enregistré lors des six derniers mois au Togo. L'information est donnée par le ministère de la sécurité ce mardi 9 juillet lors de son traditionnel bilan sur la situation sécuritaire du pays.

Selon le bilan présenté par le Ministre de la sécurité Yark Damehame à part les braquages, le pays à enregistré également des vols à main armée. 31 faits soit 27 vols et 4 déjoués avec 6 blessés et 4 millions emportés.

Également, le bilan à fait cas de 61 cas d'assassinat, 8 cambriolages 6 conflits communautaires. Quant à l'usage des stimulants le cannabis occupe la première place avec 3 636 kg arrêtés sur toute l'étendue du territoire.

En ce qui concerne l'opération entonnoir, 382 361 litres de carburant ont été saisies auprès de 164 voitures et 41 motos, et 3 personnes arrêtées.

Le ministre a également présenté le résultat des enquêtes sur l'affaire de deux Togolais disparus.

Source, Afriquedirect.com

PASSEZ AU
TRÈS HAUT DÉBIT!
Infos & réservations : 112 / 70 43 30 00

PUBLICITE

Institut Régional d'Enseignement Supérieur et de Recherche en Développement Culturel
IRES-RDEC / Lomé-Togo
Diplômes de Master et de Doctorat accrédités par le CAMES, novembre 2018

APPEL A CANDIDATURES

• MASTER PROFESSIONNEL EN DEVELOPPEMENT CULTUREL
• LICENCE PROFESSIONNELLE EN DEVELOPPEMENT CULTUREL

Il est porté à la connaissance des Etats et parties prenantes ainsi que des professionnels et étudiants que l'Institut Régional d'Enseignement Supérieur et de Recherche en Développement Culturel (IRES-RDEC) dont le siège est à Lomé (République togolaise) lance, au titre de la rentrée académique 2019-2020, un appel à candidatures en vue du recrutement des étudiants pour une formation en Arts, Culture et Développement dans les parcours Master et Licence en présentiel ou en formation ouverte à distance (FOAD) au choix des candidats et selon les modalités et spécialités ci-après :

I- Parcours Master :

Sont autorisés à concourir :

• Les agents en service dans tous départements ministériels ou dans toutes institutions de l'Etat ou encore des collectivités locales

• Les agents du secteur privé et les candidats individuels

Le recrutement se fait dans les conditions suivantes :

– Pour les agents de l'Etat, ils sont recrutés par voie de concours avec une autorisation préalable de leur administration de tutelle.

– Pour les candidats du secteur privé et les candidatures individuelles, ils sont reçus sur étude de dossier.

Spécialités :

Deux (2) spécialités sont ouvertes pour le Master :

1. Paix, Développement et Citoyenneté
2. Médias, Culture et Société

Durée de la formation :

La formation dure 4 semestres (deux ans)

Conditions d'inscription :

Etre titulaire d'une Licence, toutes spécialités ou d'un diplôme équivalent.

– Pour les agents de l'Etat, être âgé de 42 ans maximum à la date de clôture du dépôt de dossier

– Pour les candidats du secteur privé et des candidatures individuelles, aucune condition d'âge n'est exigée.

Epreuves du concours:

– Une épreuve de culture générale portant sur la citoyenneté, d'une durée de deux (2) heures ;

– Une épreuve de spécialité, d'une durée de trois (3) heures.

II- Parcours Licence :

Sont autorisés à concourir :

• Les agents en service dans tous départements ministériels ou dans toutes institutions de l'Etat ou encore des collectivités locales

• Les agents du secteur privé ou les candidats individuels

Le recrutement se fait dans les conditions suivantes :

– Pour les agents de l'Etat, ils sont recrutés par voie de concours avec une autorisation préalable de leur administration de tutelle.

– Pour les candidats du secteur privé et les candidatures individuelles, ils sont reçus sur étude de dossier.

Spécialités :

Trois spécialités sont ouvertes :

1. Paix, Développement et Citoyenneté
2. Sciences de l'Information documentaire et numérique
3.Médias et Culture

Conditions d'inscription :

Peuvent faire acte de candidature :

– les titulaires d'un diplôme de BTS (BAC +2) ou de tout autre diplôme équivalent, toutes spécialités ;

– les étudiants ayant totalisé au moins 120 crédits dans un parcours de licence, toutes spécialités.

Pour les agents de l'Etat, être âgé de 43 ans maximum à la date de clôture du dépôt de dossier

Pour les candidats du secteur privé, aucune condition d'âge n'est exigée.

– La formationdure 2 semestres (1 an).

Epreuves du concours :

– Une épreuve de culture générale d'une durée de deux (2) heures ;

– Une épreuve de spécialité, durée trois (3) heures.

Date du concours :

Le concours a lieu les **16 et 17 septembre 2019** dans chaque Etat.

Dossiers de candidatures :

– une demande adressée au Directeur Général de l'Institut (veuillez préciser la spécialité pour les dossiers d'inscription en Licence) ;

– une copie légalisée de l'acte de naissance ou toute autre pièce tenant lieu ;

– une copie du certificat de nationalité (l'ancien certificat légalisé/le duplicata du nouveau certificat) ;

– une copie légalisée du diplôme (pour une inscription en Licence, joindre les relevés de notes attestant que le candidat a totalisé au moins 120 crédits) ;

– une autorisation délivrée par le Ministre de tutelle (uniquement pour les agents de l'Etat) ;

– le reçu de versement des frais d'inscription non remboursables d'un montant de 25.000 F CFA.

Date de clôture

La date de clôture des dépôts de dossiers de candidatures est fixée au vendredi **15 juillet 2019 à 17heures**.

Lieux de dépôt

Les dossiers de candidatures sont reçus :

– au Ministère en charge de la culture dans chaque Etat ;

– **Inscription en ligne : masteriresr-dec@gmail.com**

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter la Direction générale de l'IRES-RDEC à l'adresse ci-après :

01 BP. 3253 Lomé- Togo,
Tél (bureau) : (+228) 22 22 44 33/ (mobile) : (+228) 93 88 93 86
Courriel :masteriresrdec@gmail.com

Lomé le 18 juin 2019

LA DÉPÊCHE
Récépissé: N°001 /19 / 07 / 98 / HAAC
Adresse: 17 rue des Noix, Tokoin DOUMASSESSE, Contacts: 90 19 66 68 99 47 73 75
DIRECTEUR FONDATEUR Apollinaire MEWENEMESSE
COMITÉ DE RÉDACTION Mèwè,Kao Victoire; ; Aris Alexandre, Asséyé , K. Zobléwou
DISTRIBUTION A. Moïse 90 70 98 17
SECRÉTARIAT PUBLICITE Célestine Bamazi
TECHNICIEN NUMERISATION Stéphane GAWU
Mise en pages Salaou Adébola ALAGBE
Imprimerie Sans Dieu, rien